

Le Burkina Faso dans le Sommet mondial de l'information

Par Ramata SORE

Journaliste à L'Événement

<http://www.evenement-bf.net>

Port.: 00 226 70 26 74 73

Fax : 00 226 50 36 16 99

B.P.: 06 BP 10246 Ouagadougou 06

Burkina Faso - Afrique de l'Ouest

SOMMAIRE

- **Le Burkina de Genève à Tunis**
- **Technologies du devenir : l'action gouvernementale**
- **Les obstacles à la promotion des TIC**
- **Le défi de l'appropriation**
- **Références documentaires**

Le Burkina Faso dans le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

La course pour faire partir de la société de l'information ainsi que pour une appropriation locale des technologies de l'information et de la Communication (TIC) se font à des rythmes divers selon les différents acteurs dans les pays africains.

Concernant le Burkina Faso, une divergence d'appréhension existe entre les trois composantes de la société que sont le gouvernement, le privé et la société civile. Cette différence se justifie par le fait que le gouvernement est plus focalisé sur la réalisation de stratégies ambitieuses de développement des TIC. Cet intérêt pour les technologies est plus orienté vers le développement social au détriment d'une approche, centrée sur le soutien et la promotion d'un tissu industriel dans le sous-secteur des TIC.

La société civile burkinabè quant à elle se sent oubliée ; sinon le plus souvent remplacée par le gouvernement dans l'organisation des manifestations ou activités concernant la SMSI. Ce gouvernement devient acteur ; et s'approprie les projets ou les secteurs d'activités réservés à cette société civile.

Certes, il n'y a pas d'activités ou manifestations organisées dans le cadre des SMSI au Burkina. Néanmoins, les embûches, pour la réalisation de la société de l'information, à travers des politiques et autres activités de promotion, sont nombreuses.

Le Burkina de Genève à Tunis

27 novembre 2003. Un forum national sur les enjeux de la Société de l'information a eu lieu à Ouagadougou. Ce forum organisé sous l'égide du Centre d'information des Nations unies et du ministère de l'Information burkinabè visait à apporter la contribution du Burkina au Sommet mondial sur la Société de l'information qui a eu lieu du 10 au 12 décembre 2003, à Genève.

Les participants à ce forum : gouvernement, institutions, secteur privé, société civile et partenaires au développement. Leur objectif a été d'analyser les *«responsabilités nationales et internationales dans la promotion des TIC et de la communication au service du développement médical, de la société civile, des infrastructures de l'information et de la communication; des enjeux et des contraintes du nouvel ordre, de l'identité culturelle et linguistiques»*.

L'analyse de ces axes a permis de dégager au niveau local des propositions consensuelles. A l'issue de ce forum, la Délégation Générale à l'Informatique

(DELGI)ⁱ, se revendiquant de ministère des TIC et quelques membres du gouvernement ont représenté le Burkina Faso à Genève.

Une stratégie nationale

Après Genève 2003. La « *Stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication, 2004-05* » a été adopté le 13 octobre 2004 par le gouvernement burkinabè.

Le Burkina est l'un des rares pays africains à avoir adopté une stratégie nationale en matière de TIC. Commencé depuis près d'une décennie, le processus de réalisation de cette stratégie a pris fin en octobre 2004 par son adoption par le premier ministre.

«Ce document, affirme le premier ministre Paramanga Ernest Yonli, est le couronnement d'un long processus de réflexion, de concertation et de plaidoyer dont l'ambition principale a été la définition du cadre de référence pour la construction de cette société nouvelle où les possibilités offertes pour la communication, les relations sociales, l'accès à l'information et la connaissance et pour le renforcement de la bonne gouvernance faciliteront notre existence et surtout nous donneront plus de chance pour relever plus rapidement les défis qui conditionnent le développement humain durable de notre pays ».

De multiples réunions, discussions, et forums regroupant tant du gouvernement, du privé que de la société civile ont jalonné ce processusⁱⁱ. L'objectif de ces différentes rencontres selon la Delgi est : *« d'édifier les politiques de développement des télécommunications, de l'informatique et des médias de communication traditionnels dans un seul cadre de référence afin de permettre la mise en œuvre d'une stratégie intégrée, globale et cohérente pouvant permettre de parvenir plus rapidement à une généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, porteuse de développement ».*

« Ces différentes rencontres ont permis aux trois structures que sont la société civile, le privé et le gouvernement de travailler ensemble et de se connaître », affirme Rachid Traoré chargé de communication à la Delgi. Pour Sylvain Zongo, directeur de la société ZCP, le dernier forum d'adoption par les trois composantes de la société était un forum de plus : *« On aurait pu se passer de ce forum puisque tous les documents étaient prêts ! Cette grande foire à mon avis n'était pas indispensable. »*, confie –t-il.

Le Burkina à travers la Délégation générale à l'informatique (Delgi) a participé aux différents precom. Cette délégation, selon Rachid Traoré, chargé de communication de cette institution, *« était composée de la société civile, des partenaires au développement et des membres du gouvernement »*. Le Burkina a donc eu à participer aux precoms de 2002 en Suisse, de février 2003 en France.

Le manque de coordination entre secteurs

En prélude au Sommet de novembre 2005 qui aura lieu en Tunisie, la délégation burkinabè s'est rendue au precom de 2004 de Tunis, et à ceux de Accra au Ghana et de Bamako au Mali, sans la société civile ni le secteur privé.

Beaucoup de voix, tant du côté de la société civile et du secteur privé, sont mécontentes de la façon dont leur implication s'est faite par la Delgi quant aux

stratégies de vulgarisations des TIC au Burkina. Ces voix décrivent également leur participation aux différents precom et même au sommet de Genève.

«La Delgi nous invite toujours à venir entériner des décisions qu'elles a déjà prises. Elles ne demandent nullement notre avis. En fait, elle a besoin seulement de notre caution pour obtenir les financements. Puis après plus rien. Elle nous oublie.», s'écrie Sylvain Zongo, président de l'Association des utilisateurs de logiciels libres, fournisseur d'accès et directeur de la société ZCP. L'association Recif ONG du Burkina, par la voix de sa chargée de communication Isabelle Poda / Gaba assure n'avoir jamais été contactée pour une quelconque participation de concertation, d'activités entrant dans le cadre du SMSI.

La Delgi, par la voix de son chargé de communication Rachid Traoré, ne nie rien des faits. Pour lui, *«lors des rencontres, les documents de travail sont soumis aussi bien aux privés qu'à la société civile. Ces documents sont élaborés sur la base des réalités de notre pays. Si la société civile et le privé n'argumentent pas ou ne travaillent pas dans ce domaine, ils ne peuvent changer le cours des choses. D'ailleurs, il arrive que ces structures là ne maîtrisent pas les contours des choses qui sont débattues »*.

En plus du secteur privé, de la société civile, les médias burkinabè et leurs agents ignorent presque tout du SMSI. Aucune activité les impliquant dans le SMSI n'a été organisée. Nombreux sont les journalistes qui méconnaissent la signification du SMSI : *« Je ne sais pas ce que la société de l'information veut dans le contexte burkinabè. Pas plus que j'ai été informé ou approché pour des activités entrant dans ce cadre »*, avoue Noufou Zougmore, journaliste au bimensuel **L'Événement**. L'association Arobase, regroupant les journalistes burkinabè autour du concept des TIC n'a pas préparé des activités d'informations, de formation et de promotion des TIC au sein des médias. Pourtant, elle est une structure, initiative de la Delgi. *« les médias n'ont pas été intéressés à la chose pas plus qu'ils ne se sont intéressés à elle. C'est peut-être ce qui explique le manque d'activités intégrant les médias dans le cadre du SMSI. D'ailleurs, aucune initiative ou activité n'a été, au niveau national entreprise à l'endroit des médias »*, souligne Abdoulaye Diallo, gestionnaire du Centre National de Presse Norbert Zongo.

Un projet suisse, en 2003, avait contacté la maison de presse dont Abdoulaye Diallo est le gestionnaire pour une formation des journalistes aux objectifs du sommet mondial. Après cette formation, deux journalistes parmi les participants devaient prendre part à la rencontre de Genève. Rien ne s'est passé. Les responsables dudit projet n'ont plus fait signe de vie.

Le Centre de presse Norbert Zongo, en juillet 2005, a organisé une séminaire sur les enjeux des TIC avec les médias burkinabè. Cet atelier répond au souci de faire connaître les TIC aux journalistes, leur permettre d'appréhender l'impact que peuvent avoir les TIC sur leur métier.

En somme, en prélude à la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information «Tunis 2005», et dans le souci de susciter une grande mobilisation en vue d'une participation effective des acteurs des médias en général et une véritable implication des maisons des médias ou centres de presse en particulier, différents ateliers à l'image de celui du Centre de presse Norbert Zongo ont été organisés en

Afrique de l'ouest. Joseph Perzo Anago, directeur de la maison des médias du Bénin, en est l'initiation.

La dispersion des compétences

Le manque de coordination des activités entre secteurs privés, société civile et la Delgi, représentant le gouvernement conduit à une inefficacité des actions sur le terrain, à la mobilisation et à la capitalisation des compétences et des savoirs. Conséquences : invisibilité des différents acteurs au plan national. Pire : le Burkina n'est ni vu ni entendu ni connu sur la scène internationale. *«Ce n'est pas le SMSI qui implique les pays. Ce sont les pays qui saisissent le SMSI à travers des actions coordonnées et conduites au plan national pour intégrer le débat, se faire connaître. Au Burkina, ce n'est pas le cas et c'est bien dommage »*, se désole Abdoulaye Diallo du Centre de presse Norbert Zongo.

La participation du Burkina, au Sommet de Genève, par exemple, s'est faite en rang dispersée. *« Aux grandes manifestations comme le Sommet mondial sur la société de l'information de Genève, nous y avons participé de façon dispersée. Outre la délégation officielle composée des membres du gouvernement et de la Delgi, la société civile et le secteur privé sont ignorés. Chacun individuellement s'y rend. Dans ce cas, je ne sais si l'on peut parler de la contribution de la société civile burkinabè »* observe Sylvain Zongo. Cette opinion est également partagée par Sylvestre Ouédraogo, Président de l'Association Yam-Pukri et Coordonnateur du réseau Burkina-ntic.org. *«à Genève, je suis allé seul en tant qu'individu oeuvrant dans une association. Sans affiliation. Les Maliens sont allés en groupe et soudés avec des objectifs bien précis. Le Sénégal y est allé avec son plan, demander un fonds afin de combler le fossé numérique au Sud. Ce projet a été défendu par son chef d'Etat Abdoulaye Wade. Ces deux pays et certains autres avaient des stands qui faisaient la promotion de leur culture, de leur pays. Le Burkina n'avait rien. Même pas un dépliant !!! Et c'est bien dommage !!! Or ce qu'il pouvait vendre est sa culture »*, lance laconique Sylvestre Ouédraogo, de l'association Yam pukri.

A Genève, ce dernier a participé à trois activités : présenter son livre *« L'ordinateur et le Djembé, entre rêves et réalités »*. Cet ouvrage, à travers des histoires ou contes, explique les réalités de l'appréhension de l'ordinateur au Burkina. Il a également fait la promotion du projet *Burkina-ntic* à travers une présentation composée d'affiches, de dépliants, d'objets d'art comme les ordinateurs en bronze, les cartes postales, le batik... Puis, *«j'ai ensuite participé à des ateliers sur la question de fracture numérique. Ces ateliers étaient organisé par l'IUED. Disons, que j'ai collaboré à la réalisation d'un livre collectif (Société de l'Information et Développement International)»*, note Sylvestre Ouédraogo.

Pour Sylvain Zongo, les rencontres comme celle du SMSI ou les réunions préparatoires *«sont d'ailleurs des occasions pour perdre énormément de temps précieux. Le temps, c'est de l'argent. Et je préfère rester dans mon entreprise pour m'en occuper et la rentabiliser»*.

La Delgi affirme que la voix du Burkina s'est faite attendre lors du dernier Sommet à travers les différents documents élaborés et auxquels toutes les composantes de la société burkinabè ont participé. Toutefois, individuellement, le Burkina ne peut avoir

voix au Sommet. Tous les pays africains, en général, par des représentants défendent une cause commune.

Au Burkina, quand bien même existent des différends, les auteurs du monde des TIC rivalisent d'ardeur pour la promotion de ces technologies non pas dans en prévision des différents sommets sur la société de l'information mais pour une culture des TIC et une probable appropriation de celles-ci par la population burkinabè.

Ramata SORE

Technologies du devenir

L'action gouvernementale

Au Burkina Faso, l'accès aux technologies de l'information et de la communication est limitéⁱⁱⁱ. Les facteurs induisant cette situation sont nombreuses. Entre autres, il y a le faible niveau d'appropriation de ces technologies par les individus, les entreprises et l'Administration ; le faible niveau de la maîtrise de l'expertise locale ; l'insuffisance, l'inadéquation et le coût d'accès aux infrastructures de communication de base ; la quasi inexistence de contenus et de services adaptés aux besoins locaux ; le faible niveau d'organisation du secteur des TIC en vue d'attirer les investisseurs et d'ouvrir ce secteur à la concurrence.

Pour une plus grande présence du Burkina dans la société de l'information, le gouvernement burkinabè a initié des programmes.^{iv} Ces programmes ont pour objectifs de permettre une utilisation optimale des TIC comme moyen de désenclavement du pays, et la création des conditions pour leur vulgarisation. Ces programmes et projets se retrouvent dans la *«stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication»* adopté en octobre 2004.

Avec cette stratégie *« Il s'agit de pouvoir régler simultanément plusieurs problèmes de taille en plaçant le mieux-être des citoyens et permettre le meilleur fonctionnement des entreprises, l'appareil d'Etat afin de créer un environnement favorable à la bonne gouvernance et au développement durable »*, soutient la Delgi. Aussi, cette stratégie ou plan doit permettre le développement de l'expertise locale dans le domaine des TIC, la création d'un environnement favorable aux investissements pour le développement d'une infrastructure de base adaptée et économiquement accessible, la mise en confiance des individus, des entreprises et de l'administration dans l'utilisation des TIC, la nécessité de faire travailler ensemble tous les acteurs de la société (public, privé et société civile) sur des normes et des processus communs pouvant permettre d'offrir des services intégrés adaptés aux besoins des populations et en adéquation avec les priorités de développement.

De façon plus concrète, des manifestations en vue de sensibiliser, et de vulgariser l'usage des TIC au près des populations sont organisées. C'est le cas avec la Semaine Nationale de l'Internet et des Technologies de l'Information et de la Communication (SNI).

Elle a été instituée le 10 juillet 2003. C'est une manifestation annuelle dont les objectifs sont : célébrer la fête de l'Internet; susciter et coordonner les activités concourant à l'organisation de cette fête ; stimuler la création par et pour les TIC grâce à l'organisation de grands prix récompensant les meilleurs site web.

A travers cette manifestation, le gouvernement burkinabè fait sien ce principe adopté à Genève en 2003, *« la volonté et la détermination communes d'édifier une société à*

dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement et l'atteinte des objectifs du millénaire, une société de l'information, dans laquelle chacun aura la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples pourront ainsi réaliser l'intégralité de leur potentiel dans la promotion de leur développement durable et l'amélioration de leur qualité de vie, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ainsi qu'en respectant pleinement et en mettant en oeuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

Ramata Soré

Les obstacles à la promotion des TIC

Le secteur privé tant bien que mal œuvre à l'édification de la société de l'information au Burkina Faso. Zongos Consultings and Productions (ZCP), est un cabinet informatique, fournisseur d'accès internet. Il a été créé en novembre 2000. Son directeur est Sylvain Zongo. Son objectif : répondre aux besoins des usagers des TIC. Satisfaire ses besoins confronte son entreprise à de nombreuses difficultés. ZCP est un fournisseur d'accès. Tout comme les autres fournisseurs, il dépend de l'Office national des Télécommunication (Onatel) pour l'accès à Internet. L'Onatel dispose du monopole des télécommunication jusqu'en 2005.

Concernant l'accès à Internet, l'Onatel tout en pourvoyant les fournisseurs d'accès fournit également l'accès à l'utilisateur à travers Fasonet. Fasonet est le seul à avoir des clients en dehors de la capitale Ouagadougou. Les fournisseurs privés n'ont pas cette possibilité. *«Les appels téléphoniques d'un client se trouvant en province en direction de Fasonet sont considérés comme des appels locaux, tandis que les appels en direction des autres fournisseurs sont taxés au coût de la communication interurbaine, c'est-à-dire beaucoup plus chers»*, précise Sylvain Zongo de ZCP.

Les fournisseurs d'accès qui ne mènent d'autres activités que l'Internet ont donc d'énormes difficultés. Le marché de l'Internet au Burkina est étroit. Les clients ne se bousculent pas. *«L'activité n'est pas rentable. Par exemple, la demande pour la réalisation des sites Web n'est pas encore grande. Le tour des structures est vite fait. Il faut faire de la sensibilisation et avoir une vision sous-régionale dans le domaine»*, soutient Sylvain Zongo.

Pour développer le secteur de l'Internet, la *«stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication»* a été adopté en octobre 2004. Ce projet ne semble pas réjouir le directeur de ZCP : *«Je pense que nous avons toujours eu de belles stratégies. Il est temps de passer au travail sur le terrain ! Sur le papier tout est beau mais la réalité est différente»*. Pire encore, il décrit la situation qu'est celle du privé, le peu de place qui leur est réservé. *«Pour le moment, le privé ne joue pas pleinement son rôle dans le développement des TIC au Burkina. On a l'impression que tout doit se passer au niveau des structures étatiques comme la DELGI. C'est une erreur et il faut avoir le courage de revoir les choses. D'ailleurs le peu de projets que le privé peut réaliser est captée par cette structure»*.

Nonobstant cette situation, les politiques sont de plus en plus sensibles aux enjeux des TIC pour le Burkina. On assiste à une baisse de près de 60% des prix des lignes spécialisées. Pour la réduction des coûts d'acquisition des logiciels et pour mieux former les techniciens dans le domaine des TIC, Sylvain Zongo de ZCP préconise l'utilisation des logiciels libres.

Ramata SORE

Le défi de l'appropriation

Le Burkina doit s'approprier les TIC et leurs imprimer sa marque. C'est la meilleure manière d'être présent sur la toile. La fracture numérique est une fracture sociale. Les TIC représentent un outil pour lutter contre la fracture sociale. Les obstacles à cette lutte contre la fracture sont la langue, l'éducation et, la maîtrise de la culture de l'information.

Avec les logiciels libres, la création de contenus sur le Net impliquerait les 90% des Burkinabè non alphabétisés en français.

La culture de l'information conduit l'utilisateur à être un producteur de contenus et un acteur du développement dans son environnement immédiat... et pas seulement un consommateur. *«Le Burkina dans cette société de l'information est un consommateur. Nous devons développer des initiatives afin de faire partie de cette société de la consommation»*, affirme Sylvestre Ouédraogo, Président de l'Association Yam-Pukri et Coordonnateur du réseau Burkina-ntic.org .

Pour faire partir de cette société, il y a pour les burkinabè tout comme pour nombre d'africains de nombreux barrières à franchir. Très peu de langues africaines sont décrites et complètement codifiées (grammaire, syntaxe et lexique) à travers des logiciels. Or, ces logiciels peuvent contribuer à l'apprentissage des langues sur Internet, à la création de contenu, à la réalisation de nombreuses affaires par et pour les populations alphabétisées.

L'économie des logiciels obéit à des lois moins contraignantes, qui les mettent à la portée de tous. *«Les technologies logicielles peuvent être développées de façon collaborative, sans infrastructure industrielle, puis reproduites et diffusées par l'Internet avec un coût moindre»*, déclare Sylvain Zongo, président de l'Association des utilisateurs de logiciels libres et directeur de ZCP.

Pour leur usage, les logiciels dit " propriétaires " exigent des licences. Ils sont accompagnés d'une interdiction légale et technique de procéder à des analyses, à une adaptation ou une quelconque amélioration. Les logiciels dits " libres ", sont eux sans contrainte d'utilisation. Ils sont fournis avec leur code source et donne la possibilité - légale et technique - d'être étudié, d'être transformé, d'être adapté et d'être redistribué. Les logiciels libres sont disponibles gratuitement. *«Les logiciels libres sont utilisables sans qu'on ait à payer de licence. Ils sont donc une ressource particulièrement intéressante pour un pays pauvre comme le Burkina. Notre pays peut grâce ces logiciels faire de grosses économies utilisables dans le développement des logiciels libres»* soutient Sylvain Zongo. Puis de poursuivre : *« La liberté d'emploi et de transformation des logiciels libres permet à tous de contribuer librement à l'élaboration d'un patrimoine logiciel commun. Et leur utilisation pour la création de programme en vue de l'utilisation des nationales sur le net est une possibilité que nous sommes en train d'étudier»*. L'Association des utilisateurs de logiciels libres que dirige Sylvain Zongo, depuis 2004, travaille sur à l'élaboration de logiciels de langues nationales. Ces langues sont le dioula, le moré, fulfuldé. Le travail se fait avec des linguistes nationaux et l'appui des structures internationaux.

« Les logiciels sont et seront le vecteur incontournable de la communication, de la connaissance et de la culture. C'est une chance dans la mesure où tous les pays sont à

égalité devant les ressources immatérielles - pour autant qu'ils puissent les utiliser librement, en toute indépendance, en jouant sur la flexibilité naturelle des créations immatérielles pour les adapter à leurs besoins et à leur génie propres. Logiciels et contenus libres promeuvent, l'indépendance et la diversité culturelle: l'intégration sans l'aliénation» confie Sylvain Zongo. L'Association dirigé par ce dernier a du mal à rémunérer les personnes travaillant sur ledit projet. « *Nous n'avons pas de fonds. Nous ne recevons pas également de l'aide du gouvernement* ». Cette situation ralentit la réalisation de ces logiciels. A ce problème s'ajoute le manque de techniciens formés et compétents pour aider à la ré appropriation des logiciels libres déjà existants.

Les TIC peuvent être un outil de promotion de la culture burkinabè. Il appartient au Burkinabè et aux Africains de donner un corps à cette coquille vide que sont ces technologies à travers une appropriation.

Ramata SORE

Références documentaires

Sites web consultés

<http://www.abull.bf/>

Ce site donne des informations sur les possibilités de formation, de renforcement des capacités techniques des experts nationaux en matière d'administration systèmes et réseaux construit autour des logiciels libres...

<http://www.acalan.org/fr/mission.htm>

Ce site travaille à la vulgarisation des langues nationales africaines et à leur utilisation tant dans l'enseignement que dans la recherche...

http://www.aftidev.net/fr/ressources/documents/html/analyse_debat.html

Un texte de référence sur le transfert et la maîtrise sociale des TIC en Afrique.

<http://www.burkina-ntic.org>

Site d'informations sur les TIC au Burkina

<http://www.cipaco.org>

Le CIPACO est une organisation non gouvernementale africaine dont l'objectif est de promouvoir une culture de la démocratie, de la citoyenneté et de la paix, à travers l'information et la communication.

<http://www.delgi.gov.bf>

Site présentant la Delgi et ses différentes activités ou programmes.

<http://www.icann.org>

Site présentant l'ICANN. L'ICANN a pour mission de promouvoir la concurrence, d'assurer une représentation des communautés Internet. Cette structure alloue les noms de domaines également.

http://www.icvolunteers.org/fr/projects/projects_details.cfm?id=53&start=1&criteria=2005

Donne des possibilités à des volontaires de participer à des conférences à caractère social, humanitaire, écologique et scientifique ; ou à des projets à but non lucratif et liés aux technologies de l'information et de la communication.

http://www.manucorp.com/encyclopedie/Sommet_mondial_sur_la_soci%C3%A9t%C3%A9_de_l'information

Encyclopédie sur le sommet mondiale de la société de l'information.

http://www.csdptt.org/imprimer.php3?id_article=271

Compte rendu sur le sommet mondiale de la société de l'information : 1ère phase- Genève 10 - 12 décembre 2003.

<http://smsi.internet.gouv.fr/essentiel.htm>

Site-forum sur le sommet mondiale de la société de l'information.

<http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?no=20853>

Un texte sur la promotion des langues africaines par les TIC.

Ouvrages

- Revue : Délégation générale de l'informatique, *1ere édition de la semaine nationale de l'Internet et tes TIC* ; Ouagadougou ; 2005, p.71
- Agence intergouvernementale de la communication, *NTIC et mondialisation : les médias francophones face aux mutations technologiques* ; actes des premières universités africaines de la communication, Paris, Ed. : Giraf, 2005 ; 155 p.
- Delgi, *Stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication*, 200-6 ; Banque mondiale et PNUD, Ouagadougou ; 2005, p.187.
- *Conférence préparatoire régionale africaine du sommet mondial sur la société de l'information*, Accra, février 2005, 14 p.
- UIED, *CD ROM, International cooperation and the information society, development.com*, IUED, Geneva, 2003.

Personnes interviewées

Zongo Sylvain

Directeur Général de ZCP Informatique

Tél : +226 50 33 25 47

Fax : +226 50 33 38 61

Email : zongos@zcp.bf

msn : zongos@hotmail.com

Yahoo messenger : sylvainzongo@yahoo.fr

skype : zongos

Web : <http://www.zcp.bf>

Ouédraogo Sylvestre

Yam Pukri association

<http://www.yam-pukri.org> ; <http://www.burkina-ntic.org>

Enseignant à l'Université de Ouagadougou

Sylvestre.ouedraogo@gmail.com

09 BP 1170, Ouagadougou 09, Burkina Faso

<http://sylvestre.itgo.com>

Traoré Rachid

Chargé de communication à la Delgi

01 BP 1332 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Téléphone (00226) 50 32 48 88

Télécopieur (00226) 50 31 83 50

Diallo Abdoulaye

Gestionnaire du Centre National de Presse Norbert Zongo

04 BP 8524 Ouaga 04- Burkina Faso

Tel: (226) 70 25 85 08

Fax: (226) 50 34 37 45

E.Mail: micailou@yahoo.fr

Poda / Gaba Isabelle

Chargée de communication

Réseau de Communication, d'Information et de Formation des femmes dans les ONG au Burkina.

01 BP: 6473 Ouagadougou 01 Tel: 226 50 31 22 25 email: recif@fasonet.bf

recifong2000@yahoo.fr site web: www.recif.bf

Zougmore Nouffou

Journaliste

L'Événement : 50 31 69 34

Email : Nzougmore@yahoo.fr

ⁱ Créée en 1990, la Délégation Générale à l'Informatique a pour mission la planification, la réglementation et le contrôle de l'informatique ; le suivi de la formation et de la recherche en informatique ; la délivrance des agréments pour la fourniture d'équipements et de services informatiques ; la promotion et la vulgarisation de l'outil informatique . Les politiques que met en oeuvre la Délégation Générale à l'Informatique sont proposées par le Conseil supérieur à l'informatique du Faso. La Delgi est dirigée par un délégué général à l'informatique.

ⁱⁱ La « **stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication** » adopté en octobre 2004, a obligé au regroupement à Ouagadougou des délégations de plus de 800 personnes. Ces délégations étaient composées de la société civile, des membres du gouvernement, du secteur privé.

Cette stratégie ou Plan national d'information et de communication est le fruit d'un long processus. Avant sa validation en avril 2004 et son adoption au cours de cette même année, il a d'abord été examiné lors de trois ateliers. L'un de ces ateliers s'est tenu le 10 septembre 2003 avec les principaux acteurs impliqués dans la révision du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), les représentants des établissements financiers. Ensuite, le 10 octobre 2003 avec les représentants de la société civile. Une réunion qui a eu lieu le 6 novembre 2003 a également permis de recueillir les observations des représentants des partenaires au développement. Le document issu de ces rencontres a été au centre d'une réunion de travail le 13 novembre 2003. Les cadres du Ministère des postes et télécommunications, le 19 décembre 2003, ont axé leur thème de colloque à partir dudit document sur la promotion des NTIC.

Ce plan national a également servi, le 10 novembre au 2 décembre 2003, de document de travail lors de la 1ère session de 2003 du Conseil Economique Social. La thématique de cette rencontre a été : « *Evaluation de la politique nationale des TIC, état des lieux et perspectives* ». Un Conseil de Cabinet qui a connu la participation de 15 membres du gouvernement s'est tenu à cet effet le 10 février 2004.

ⁱⁱⁱ Les Tic au Burkina : Débit de la liaison internationale au réseau Internet : 4 mégabits/s ; Nombre de villes desservies par le backbone national du réseau Internet : 6 par des liaisons à 2 mégabits/s ; Nombre de fournisseurs d'accès à Internet : 7 dont 6 à caractère commercial ; Nombre de boucles locales radio fournissant un accès à Internet : 3 dont 1 pour l'Administration et 2 pour le réseau pour l'éducation et la recherche (RENER) ; Nombre de cybercafés : 150 ; Nombre d'ordinateurs : 15 000 Nombre d'internautes : 30 000 ; Nombre de sites WEB hébergés sur le territoire national : 107 ; Nombre de prestataires agréés de services informatiques : 103 Nombre d'établissements de formation professionnelle diplômante en informatique : 5 dont 3 privés ; Nombre de centres de formation avec certification : 1 centre régional CISCO. Source : <http://www.delgi.gov.bf>

Les raisons qui font que ces technologies ont une progression lente sont entre autres : - le taux élevé des taxes fiscales et douanières qui ne favorise pas l'acquisition des équipements de base ; - l'insuffisance, l'inadéquation et le coût élevé d'accès aux infrastructures de communication de base ; -le coût élevé d'acquisition d'un ordinateur au regard du revenu moyen d'un travailleur salarié ; -le caractère contraignant de la réglementation pour le développement de nouveaux services et le faible niveau d'organisation du secteur en vue d'attirer les investisseurs et d'ouvrir ce secteur à la concurrence ; -les difficultés d'accès au crédit pour les acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication, les entreprises, la société civile et les ménages ; -le chevauchement des missions des principaux acteurs du cadre institutionnel qui ne facilite pas l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes de promotion ; - l'insuffisance de la sensibilisation des planificateurs, des décideurs politiques et des partenaires au développement sur les enjeux de ces technologies dans le contexte actuel de la mondialisation ; -le faible niveau d'appropriation de ces technologies par les individus, les entreprises et l'Administration ; -le faible niveau de développement de l'expertise locale ; - la quasi-inexistence de contenus et de services adaptés aux besoins locaux ; -l'absence d'un cadre juridique et d'une, politique de sécurité, sécurisant pour les individus, les entreprises et l'Administration ; - la très faible concentration des populations des zones rurales et le faible revenu de ces populations qui ne permettent pas la justification économique de services dont la viabilité ne peut dépendre que d'économies d'échelle ; - l'insuffisance et la mauvaise utilisation des financements pour la réalisation de projets centrés sur l'utilisation de ces technologies pour le développement ; -le faible niveau de coordination des initiatives publiques et privées ;

-la très faible pénétration de l'électricité en zones rurales ; -les contraintes climatiques et environnementales.

^{iv} Documents de référence

-Cadre de référence des objectifs stratégiques d'informatisation du 2^e plan directeur informatique national 1996-2000 (Adopté le 16 Avril 1998 par le Conseil Supérieur à l'Informatique du Faso)

-Plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication du Burkina 2001-05 (Adopté le 12 Octobre 2000 par le Conseil Supérieur à l'Informatique du Faso)

-Politiques et stratégies de communication pour le développement- atelier national du 24-28 juillet 2000 (Tome 1-2)

-Stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication et Annexe E: Fiches de programmes et projets.